

Collège International de Philosophie

POLITIQUE AU TEMPS PRÉSENT

sous la responsabilité de Bruno BERNARDI et Julie SAADA.

Séminaire ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.

<http://www.ciph.org/activites.php?rub=rencontres&id=55#point55>

Référendum et démocratie

Mardi 13 mars 2012, 18h30-20h30

American University of Paris, 31 Avenue Bosquet, 75007 Paris

https://secure.netsolhost.com/00f2e0b.netsolhost.com/aupcal2/form.php?id=1357&uid=8&calendar_id=43

Si la démocratie est le pouvoir du peuple, elle exige que devant une décision à prendre on demande au peuple de trancher. Au nom de syllogismes de ce genre, le *referendum* a été présenté de façon récurrente comme un summum démocratique : il serait une « assemblée dans les urnes ». Représenterait-il aujourd'hui une réponse à la crise de la représentation et à l'exigence de participation dont est porteuse la société ? Poser cette question, c'est assurément pointer l'équivocité de la notion même de *referendum* ; mais n'est-ce pas aussi signaler combien est instable notre idée de démocratie ? Cette séance du séminaire *Politique du temps présent* voudrait, en prenant le recul de la réflexion, éclairer une thématique si confusément introduite dans le débat public. Pour en débattre : Bruno Bernardi, Charles Girard, Dominique Rousseau.

Bruno Bernardi, UMR 5037 (Institut d'histoire de la pensée classique), directeur de programme au CIPh, cherche dans ses travaux à éclairer les problématiques politiques contemporaines par une démarche d'histoire conceptuelle. Il a notamment publié : *La démocratie*, Paris, Flammarion GF, Corpus, 1998 et *Qu'est-ce qu'une décision politique ?* Paris, Vrin, 2003.

Charles Girard, enseignant à l'UFR de philosophie et sociologie de l'Université Paris - Sorbonne (Paris IV), a mis au centre de ses recherches la démocratie délibérative, à laquelle il a consacré sa thèse et de nombreux articles. Il a publié, avec Alice Le Goff, *La démocratie délibérative, anthologie de textes fondamentaux*, Hermann, L'avocat du Diable, 2010.

Dominique Rousseau, professeur de droit public à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), membre de l'IUF, est spécialiste du droit constitutionnel auquel il a consacré de nombreux travaux destinés tant aux spécialistes, aux étudiants, qu'au grand public. Il a notamment publié : *Droit du contentieux constitutionnel*, Montchrestien, 8e édition, 2008, préface du Doyen Vedel, *La Ve République se meurt, vive la démocratie*, Odile Jacob, 2007, *Droit constitutionnel*, Montchrestien, 2004 (avec Alexandre Viala) ; *Le Consulat Sarkozy*, Odile Jacob : http://fr.wikipedia.org/wiki/Odile_Jacob, 2012.